



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services - EL Division/Services  
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> RFP - TBIPS-Omnibus	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 47419-226879/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 1000346879	<b>Date</b> 2020-03-11
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$EL-638-37439	
<b>File No. - N° de dossier</b> 638el.47419-226879	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-04-06</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Mao, Lan	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 638el
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9980 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
47419-226879

File No. - N° du dossier  
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

La modification 004 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de soumissionnaires et modifier la DP.

**Question 19 :**

La Couronne aurait-elle l'obligance de confirmer qu'un baccalauréat en commerce avec spécialisation en ressources humaines sera accepté comme équivalent aux certifications énumérées à C4 pour tous les volets? Ce grade offre un contexte canadien plus robuste, pertinent et approfondi, ainsi que du contenu particulièrement pertinent pour les critères de qualification. En gros, les certifications énumérées à C4 pour tous les volets sont axées sur la réglementation, les lois et les pratiques exemplaires aux États-Unis, ce qui revêt essentiellement un intérêt moindre dans un contexte de prestation de services au gouvernement fédéral du Canada et donc, aux organismes à but non lucratif, au secteur privé et à la population canadienne en général.

**Réponse 19 :**

R4 a été supprimé. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

**Question 20:**

L'exigence cotée C.4 relative à l'entreprise stipule maintenant ce qui suit : « Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il emploie du personnel détenant des certifications en ressources humaines, comme :

- professionnel de la dotation agréé
- spécialiste de la dotation temporaire agréé
- conseiller en ressources humaines agréé (CRHA)
- consultant en personnel agréé (CPA)
- leader en ressources humaines agréé (LRHA) »

a) Les certifications de professionnel de la dotation agréé et de spécialiste de la dotation temporaire agréé sont des certifications américaines fortement axées sur le droit de l'emploi aux États-Unis. Ces certifications sont donc très peu attrayantes pour les employés qui ont passé toute leur carrière dans la région de la capitale nationale du Canada et revêtent peu d'intérêt pour la Couronne. Pourquoi la Couronne (le gouvernement fédéral du Canada) accorde-t-elle des points pour ces certifications américaines?

b) La Couronne accepterait-elle la certification de recruteur professionnel agréé et accorderait-elle des points pour cette certification?

c) La Couronne accepterait-elle la certification de spécialiste en conformité de la paye (SCP) et/ou de gestionnaire accrédité de la paye (GAP) et accorderait-elle des points pour ces certifications? Les thèmes suivants sont abordés dans le cadre des études :

- Introduction à la gestion de la paye
- Gestion appliquée de la paye (comprend l'analyse comparative, l'élaboration de pratiques exemplaires et les compétences en ressources humaines)
- Comptabilité de gestion
- Gestion des comportements organisationnels
- Gestion de la rémunération et des avantages sociaux

d) Pour l'exigence cotée C4 pour tous les volets, est-ce que l'ASFC pourrait accepter ce qui suit, en plus des certifications présentement jugées conformes/équivalentes :

- professionnel de la gestion des ressources humaines agréé;
- professionnel des ressources humaines;

Solicitation No. - N° de l'invitation  
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
47419-226879

File No. - N° du dossier  
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

- professionnel de la gestion stratégique des ressources humaines agréé et cadre supérieur de la gestion stratégique des ressources humaines agréé.

**Réponse 20 :**

R4 a été supprimé. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

**Question 21 :**

La Couronne pourrait-elle fournir une liste complète de toutes les certifications et de tous les diplômes en ressources humaines qui seront acceptés, ou détailler clairement les critères utilisés pour déterminer quelles certifications ou quels diplômes répondent aux exigences du critère C4 pour tous les volets de travail? Selon le libellé actuel du critère C4, il est difficile de déterminer ce qui sera concrètement accepté, ce qui aura des répercussions négatives sur la note technique d'un soumissionnaire, puisque ce dernier présentera une soumission sans savoir si la Couronne lui accordera, ou non, des points.

**Réponse 21:**

R4 a été supprimé. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

**Question 22 :**

L'exigence cotée C3 pour tous les volets ne vaut actuellement que 5 points sur 165, ou 3 % du nombre total de points de l'évaluation technique.

Ainsi, pour C3 pour tous les volets, est-ce que l'ASFC pourrait ajuster les points comme suit :

C3. Certification ISO 9001 = 20 points

Note technique totale = 180 points

**Réponse 22 :**

Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

**Question 23 :**

Dans la modification 02, l'exigence cotée C3 pour tous les volets permet maintenant aux soumissionnaires d'avoir « entamé le processus d'enregistrement afin d'obtenir cette certification avant la date de publication de la présente demande de soumissions ».

Est-ce que l'ASFC pourrait modifier l'exigence C3 pour tous les volets afin de revenir à l'exigence initiale : « Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il détient une certification ISO 9001 à jour et valide »?

**Réponse 23 :**

Non. Veuillez consulter la modification à la DP ci-après.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
638el

Client Ref No. - N° de réf. du client  
47419-226879

File No. - N° du dossier  
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## MODIFICATIONS À LA DP

### 1. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE,

4.2.1 Volet de travail 1 — Développement et architecture des applications,

4.2.2 Volet de travail 2 — Mise à l'essai et intégration,

4.2.3 Volet de travail 3 — Gestion de projets et analyse opérationnelle,

#### C3:

Supprimer dans son intégralité

#### **INSERER:**

<b>C.3</b>	Le soumissionnaire devrait démontrer qu'il détient une certification ISO 9001 de gestion de la qualité en vigueur, ou qu'il a entamé le processus d'enregistrement afin d'obtenir cette certification avant la date de publication de la présente demande de soumissions.	Aucune preuve de certification ou d'inscription nt de devenir certifiés – 0 point Une preuve d'inscription ISO:9001 – 5 points Une preuve de certification ISO:9001 – 10 points	Le soumissionnaire devrait joindre à sa soumission une preuve de certification ou d'inscription en vue d'obtenir cette certification. L'État acceptera une lettre d'un auditeur ISO externe enregistré comme preuve d'un processus d'enregistrement ISO des soumissionnaires, ou un contrat de services de consultation ISO avec un énoncé des travaux détaillé qui inclut la facilitation d'un audit de certification de registraire avec un registraire ISO sera accepté si la date de début du contrat tombait dans les six mois précédant la date de publication de la demande de soumissions.
------------	---	---	--

Solicitation No. - N° de l'invitation  
47419-226879/A

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
638el

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
47419-226879

File No. - N° du dossier  
638el47419-226879

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**2. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE,**

4.2.1 Volet de travail 1 — Développement et architecture des applications,

4.2.2 Volet de travail 2 — Mise à l'essai et intégration,

4.2.3 Volet de travail 3 — Gestion de projets et analyse opérationnelle,

**C4** : Supprimer dans son intégralité

**3. À la pièce jointe 4.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS DE L'ENTREPRISE,**

**SUPPRIMER:**

Critères d'évaluation cotés	Note maximale	Note minimale requise
C1	100	10
C2	50	10
C3	5	S. O.
C4	10	S. O.
<b>NOTE TECHNIQUE TOTALE</b>	<b>165</b>	<b>S. O.</b>

**INSERER:**

Critères d'évaluation cotés	Note maximale	Note minimale requise
C1	100	10
C2	50	10
C3	10	S. O.
<b>NOTE TECHNIQUE TOTALE</b>	<b>160</b>	<b>S. O.</b>

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**